

Pétition concernant la CID, les moyens informatiques et bases de données
de nos directions spécialisées (DNEF, DGE et DVNI)

Les sections Solidaires Finances Publiques DVNI, DGE et DNEF ont adressé le 18 avril une alerte sur la situation catastrophique à venir des effectifs de Cellule Informatique Départementale (CID) de Paris antenne Pantin, sans qu'aucune réponse concrète ne soit encore apportée.

Au moment du regroupement au sein de la Direction des Services Informatiques (DISI) Paris-Champagne, les cellules informatiques de nos 3 directions comprenaient au total 13 agents, soit 2 inspecteurs assistés de contrôleurs et d'agents.

A l'issue des publications le 11 avril, du projet de mouvement de mutations des agents de catégorie C et le 2 mai du projet de mouvement des contrôleurs, et avec la perspective de réussites aux concours effectives ou à venir, ne demeureront plus à l'automne que 4 personnes, dont 2 nouveaux agents qui devront nécessairement être formés, soit un différentiel de 9 agents par rapport à la situation avant regroupement !

Nous, agents des 3 directions concernées, sommes de plus en plus mécontents des délais d'intervention de ce service (résolution de problèmes, déploiement de matériels et applicatifs, mise à jour de nos logiciels,,,) et en subissons les conséquences dans nos missions et tâches au quotidien.

L'informatique est le système nerveux de nos directions, aussi nous ne pouvons rester impassibles face à cette situation.

Il faut lever les blocages de recrutement, et ce dès les formations initiales à l'ENFiP, par la sortie du blocage des filières (gestion publique et fiscalité), donner de l'attractivité à ces fonctions, et surtout pallier à ce déficit d'effectifs qui ne garantit plus un fonctionnement a minima de nos services informatiques.

Nous rappelons que nous nous étions opposés au regroupement de nos CID au sein des DISI au motif que ce scénario était malheureusement prévisible, et ce en dépit des efforts consentis par les personnes en charge de l'informatique.

Par ailleurs, nous demandons une augmentation des dotations en moyens informatiques qui garantisse le fonctionnement normal de nos serveurs et applications, ainsi qu'un renouvellement de nos ordinateurs dont les ralentissements et blocages sont préjudiciables à nos travaux.

Ainsi, nous demandons des mesures immédiates pour le renforcement de notre CID et l'augmentation des dotations financières consacrées à l'informatique pour nos directions spécialisées, augmentation qui permettrait notamment l'accès à de nouvelles bases de données en matière de recherche et de contrôle fiscal.

